

# LE BULLETTIN PORTNEUF-SUR-MER

MAI 2011

## Venez festoyer en famille!

Le 12 juin prochain de 11 heures à 16 heures.  
Au programme :

- Marché aux puces : inscriptions auprès de monsieur Alain Manning au 418-238-2642, poste 226
- Kiosques des organismes municipaux
- Présentation du Conseil municipal
- Restauration et animation

En cas de mauvaise température, l'activité sera annulée.

**BIENVENUE À TOUS!**



**12 juin 2011**



La MRC de La Haute-Côte-Nord informe la population de Portneuf-sur-Mer qu'il y aura collecte des encombrants bientôt. Cette collecte est destinée **seulement au secteur résidentiel** et aura lieu selon l'horaire suivant :

<b>COLLECTE DES ENCOMBRANTS - PRINTEMPS 2011</b>	
Portneuf-sur-Mer	8 juin

On désigne sous le vocable « encombrants » les matières résiduelles d'origine domestique qui ne peuvent être déposées dans le bac vert en raison de leur grosseur, notamment les meubles, les appareils électroménagers, réservoirs d'eau chaude, matelas, accessoires de jardin, ainsi que les douches, lavabos, cuvettes, tapis et couvre-planchers (roulés), filtres et pompes de piscine, toiles de plastique (roulées). *Notez que les débris de construction, rénovation et démolition tels que le bois de construction, les matériaux d'excavation en vrac (par exemple, briques, asphalte, etc.) et les pneus ne seront pas ramassés lors de cette collecte.*

**Les encombrants doivent être empilés de façon ordonnée en bordure de la route ou d'une rue (avant 6 h le matin et au plus tôt 48 heures avant la collecte) et ils doivent être attachés en paquets pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.**

***Merci de votre collaboration!***

Ensemble, on s'occupe du coût de nos poubelles :  
**on augmente le recyclage!**

La gestion des matières résiduelles en Haute-Côte-Nord représente des coûts de plus de un million de dollars par année. Ces frais exorbitants sont directement liés aux normes gouvernementales : les ordures sont transportées jusqu'au lieu d'enfouissement technique (LET) de la Manicouagan, situé à Ragueneau. Pour enfouir des ordures de façon réglementaire et le moins dommageable possible pour l'environnement, des aménagements spécifiques sont nécessaires, ce qui entraîne des coûts imposants. La gestion des matières recyclables, quant à elle, est plus respectueuse pour l'environnement et est effectuée à un coût moindre. Les matières sont transportées au centre de transbordement à Portneuf-sur-Mer pour ensuite être transférées dans un centre de tri à Lévis.

**SAVIEZ-VOUS QUE...**

- L'aménagement d'un LET régional représente un investissement trop coûteux (5 à 6 millions \$ pour l'aménagement et environ 600 000 \$ par an pour l'opération) pour le faible volume généré dans notre région (près de 5000 tonnes à l'heure actuelle).
- Les frais pour la gestion des déchets incluent le nettoyage des dépotoirs clandestins; jeter ses ordures en forêt est donc une pratique très coûteuse pour l'ensemble des citoyens, en plus de dégrader notre environnement.
- La Politique québécoise de la gestion des matières résiduelles 2010-2015 fixe des objectifs de récupération élevés pour les matières recyclables et les matières organiques.

- Il sera interdit d'enfouir des matières organiques (résidus de table et de jardin) d'ici 2020.
- Si tous les citoyens et commerçants de La Haute-Côte-Nord recycloient et compostaient l'ensemble des matières récupérables, nous n'aurions que 1000 tonnes à enfouir chaque année.
- En bref, il est plus avantageux pour notre région d'investir dans la récupération que dans l'enfouissement!

En effet, **chaque tonne détournée de l'enfouissement se traduit directement par une économie d'argent**, et ce, à plusieurs niveaux :

- moins de transport;
- moins de frais liés à l'élimination (90 \$/tonne);
- moins de redevances à l'enfouissement à payer (20,38 \$/tonne);
- un remboursement plus important de la part du gouvernement (une portion des redevances payées est redistribuée selon la performance environnementale de chacune des régions).

**En d'autres mots, plus nous récupérons, moins ça nous coûtera cher!** Nous recyclons actuellement 1416 tonnes par année (bacs bleus), sur un potentiel de près de 2500 tonnes. Il est moins coûteux de recycler nos matières que de les enfouir :



**148 \$ /  
tonne**

*Alors... allons-y! Déposons toutes les matières recyclables dans nos bacs bleus et incitons nos voisins et nos commerçants à en faire autant!  
Préférons les produits durables et recyclables aux produits jetables! C'est bon pour notre environnement, et notre portefeuille!*

Pour plus de renseignements concernant la gestion des matières résiduelles en Haute-Côte-Nord, consultez notre site Web ([www.mrchcn.qc.ca](http://www.mrchcn.qc.ca)) ou contactez-nous 418 233-2102 ou 1 866 228-0223 ou encore par courriel : [environnement@mrchcn.qc.ca](mailto:environnement@mrchcn.qc.ca)



**289 \$ /  
tonne**



## TRAVAUX RELATIFS À L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Veillez prendre note que l'entrepreneur responsable des travaux relatifs à l'assainissement des eaux usées dans la Municipalité sera présent sur le terrain à partir du 13 juin prochain.

## ABRIS TEMPORAIRES – RAPPEL

Le 15 avril de chaque année, tout garage de toile ou autres abris temporaires doivent être démontés.

Aucune structure ne doit rester sur le terrain. Au cours du mois de **juin**, des vérifications seront faites et les propriétaires qui n'auront pas nettoyé leur terrain seront avisés par lettre et ces derniers, tel que stipulé aux règlements d'urbanisme et aux règlements harmonisés, s'exposent à des amendes.



Vous déménagez? Faites d'une pierre six coups : avisez six ministères et organismes de votre changement d'adresse en une seule démarche avec le [Service québécois de changement](http://www.adresse.info.gouv.qc.ca/fr/service.asp)

[d'adresse](http://www.adresse.info.gouv.qc.ca/fr/service.asp) au <http://www.adresse.info.gouv.qc.ca/fr/service.asp>

- le Directeur général des élections du Québec;
- le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Revenu Québec;
- la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- la Régie des rentes du Québec;
- la Société de l'assurance automobile du Québec.

Avant d'utiliser ce service, consultez la [liste des renseignements et documents que vous devez avoir en main](#). Cette liste énumère les renseignements exigés par les ministères et organismes que vous désirez aviser.

Services Québec, c'est la porte d'entrée aux services gouvernementaux.

# Biblio-Infos

## HORAIRE D'ÉTÉ

Veillez prendre note qu'à partir du 24 juin 2011 (Fête nationale du Québec), la bibliothèque municipale ouvrira ses portes selon l'horaire d'été soit tous les lundis soirs de 18 h 30 à 20 h 30. Cet horaire sera en vigueur jusqu'au mois de septembre.

## FÊTE DES VOISINS

Nous vous attendons en grand nombre pour visiter notre kiosque lors de la Fête des voisins. La bibliothèque municipale procédera à la vente de revues et de livres usagers.

Il y a 25 ans déjà, la bibliothèque municipale de Portneuf-sur-Mer entrait dans le grand réseau des bibliothèques publiques de la Côte-Nord (CRSBP). Nous aimerions souligner l'événement cet automne et nous sommes à la recherche de personnes qui ont été bénévoles à la bibliothèque municipale depuis les 25 à 30 dernières années. S.V.P. communiquez vos noms à la responsable de la bibliothèque madame Christine Olivier au 418-238-5480.

Heures d'ouverture (jusqu'au 24 juin 2011) :	Dimanche	14h00 à 16h00
	Lundi	18h30 à 20h30
	Jeudi	13h30 à 15h30 et 18h30 à 20h30

# RANDONNÉE DE VTT

**SAMEDI 18 JUIN 2011**

Le Club Quad Haute-Côte-Nord parraine une randonnée de VTT incluant une cérémonie d'inauguration de la nouvelle passerelle de la rivière Bersimis et du sentier quad TQ50, le 18 juin prochain. Le départ se fera du stationnement de l'Église de Colombier à 9 heures (a.m.). Pour les gens de Sacré-Cœur à Forestville, il y aura un rassemblement dans le stationnement d'Ultramar à Forestville pour ensuite se rendre à Colombier. Le départ du stationnement d'Ultramar se fera à 8 heures (a.m.). Plusieurs dignitaires seront sur place pour l'occasion.

Le coût de la randonnée sera de 10 \$ par VTT et inclura un goûter froid le midi.

**S.V.P. RÉSERVER VOTRE PLACE D'ICI LE 11 JUIN PROCHAIN afin de permettre au Comité organisateur de planifier le lunch.**

**Cette randonnée est PORTE OUVERTE, la carte de membre n'est donc pas obligatoire.**

**BIENVENUE À TOUS !**

**Pour informations et réservations :**

<b>Yvan Maltais</b>	<b>418-238-2720</b>
<b>Christian Rompré</b>	<b>418-238-5366</b>



## PROCHAINE ASSEMBLÉE MUNICIPALE

Les assemblées du conseil municipal se déroulent à chaque deuxième mardi du mois. La prochaine assemblée est donc prévue pour le 14 juin 2011 à 19 h à la salle du Conseil de l'édifice municipal.

## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h.

## HEURES D'OUVERTURES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est ouverte le dimanche de 14 h à 16 h, le lundi de 18 h 30 à 20 h 30 et le jeudi de 13 h 30 à 15 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30. **HORAIRE D'ÉTÉ À PARTIR DU 24 JUIN 2011 : LUNDI SOIR DE 18 H 30 À 20 H 30.**



# CONGÉ DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC : BUREAU MUNICIPAL FERMÉ À PARTIR DE MIDI LE 23 JUIN AINSI QUE LE 24 JUIN



# CONGÉ DE LA FÊTE DU CANADA : BUREAU MUNICIPAL FERMÉ À PARTIR DE MIDI LE 30 JUIN AINSI QUE LE 1<sup>ER</sup> JUILLET

## REPERTOIRE

BUREAU MUNICIPAL :	418-238-2642
TELECOPIEUR :	418-238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	418-238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	418-238-2795
CHALET DES SPORTS :	418-238-2158
L'ACCUEIL :	418-238-2994
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :	418-238-5303
SURETE DU QUEBEC :	418-587-2238
SALLE MUNICIPALE :	418-238-5402
<b>PROBLEMES IMPORTANTS :</b>	<b>418-238-2795</b>
<b>SECURITE CIVILE :</b>	<b>418-295-4903</b>
<b>CROIX ROUGE :</b>	<b>1-877-362-2433</b>

Site Web : <http://portneuf-sur-mer.ca>  
Courriel : [infos@portneuf-sur-mer.ca](mailto:infos@portneuf-sur-mer.ca)

## URGENCES POLICE – FEU- AMBULANCE

# 911